

Zone bleue mode d'emploi



Depuis le 21 juin 2021, certains parkings jusqu'alors payants sont passés en « zone bleue ». Le stationnement y est gratuit, mais limité dans la durée à 2h à certaines heures de la journée.

La Ville a décidé d'instaurer cette « zone bleue » afin d'augmenter la rotation des véhicules en journée et renforcer ainsi l'accès aux commerces du centre-ville.

Pour pouvoir stationner en zone bleue, il convient d'apposer un disque réglementaire sur votre pare-brise indiquant votre heure d'arrivée.

Cela permet aux agents de surveillance de la voie publique de contrôler la conformité de votre stationnement.

Ce disque est fourni dans les tabacs-presse et commerces participants. Vous pouvez également le fabriquer vous-même en téléchargeant ici le kit de fabrication.



Ce disque doit être apposé en évidence et faire apparaître l'heure d'arrivée de manière à ce que cette indication puisse être lue distinctement.

Une attache spécifique vous sera remise gratuitement sur simple demande à l'accueil du Centre administratif, 28 avenue Chantemerle, 91100 Corbeil-Essonnes.



Mieux stationner dans Corbeil-Essonnes pour une meilleure qualité de vi(II)e



ZONE BLANCHE

Stationnement gratuit

- 1** Place d'Essonnes (81 places)
- 2** Quai Maurice Riquiez (138 places)
- 3** Parking Mauguieret (107 places)
- 4** Parking de l'Arquebuse (28 places)
- 5** Rue Marchand (38 places)

ZONE BLEUE

Stationnement gratuit, limité à 2h

- 5b** Rue Marchand (8 places)
- 6** Rue de Seine, parking des anges (54 places)
- 7** Allées Aristide Briand (94 places)
- 8** Parking Crété (171 places)
- 9** Parking Place Sindelfingen (41 places)
- 10** Parking Place Galignani (71 places)
- 11** Parking Rosier (26 places)
- 12** Parking Jean Moulin (52 places)
- 13** Parking trou patrix (20 places)
- 14** Parking Vigier (34 places)
- 15** Place Léon Cassé (25 places)
- 16** Avenue Carnot-Rue Féray (22 places)
- 17** Rue Père Legris (48 places)

RIVE DROITE

- 18** Place Saint-Léonard (20 places)
- 19** Port aux Boulangers (14 places)
- 20** Rue du 14 juillet (21 places)
- 21** Rue des Fours à Chaux (7 places)
- 22** Pont Patton (Ferdinand Buisson) (9 places)



Parking vélos



Borne de recharge électrique

